

Conseil du 12^e arrondissement
Séance du lundi 16 avril 2018

Vœu présenté par Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement,
David Gréau, Adjoint à la Maire chargé des transports, de la voirie et des déplacements
et les élu-e-s de la majorité municipale
relatif à la confirmation du calendrier de restructuration du réseau de bus parisien
par Ile-de-France Mobilités

Considérant le projet de restructuration du réseau de bus parisien, mené par la Région Ile-de-France via Ile-de-France Mobilités, en lien avec la Ville de Paris et la RATP, visant à réorganiser le réseau pour mieux répondre aux enjeux de la zone dense du Grand Paris ;

Considérant que ce projet doit permettre au nouveau réseau de bus, aujourd'hui structuré principalement autour de cinq pôles dans le centre de Paris, de mieux desservir l'ensemble des arrondissements, et d'améliorer la desserte des quartiers périphériques et des communes limitrophes ainsi que l'accès aux Bois de Boulogne et de Vincennes ;

Considérant la concertation du « Grand Paris des Bus » organisée de l'automne 2016 au printemps 2017 et la forte mobilisation de la Maire et des élus du 12^e arrondissement, relayant celle des habitants, en particulier au sein des Conseils de quartier de Bercy et Vallée de Fécamp ;

Considérant les avancées obtenues grâce à cette mobilisation collective, confirmées par le Conseil d'administration d'Ile-de-France-Mobilités le 28 juin 2017 ;

Considérant en particulier la forte mobilisation des usagers du bus du 12^e arrondissement et les intenses négociations avec Ile-de-France-Mobilités, ayant débouché sur un maintien du lien entre le 12^e et la rive gauche de Paris via la ligne 87 et la ligne 24 ;

Considérant que deux lignes (71 et 215), desserviront nouvellement le 12^e arrondissement et le secteur de la future Université Sorbonne Nouvelle, dont l'ouverture est programmée en septembre 2019 ;

Considérant que la nouvelle ligne 77 et la ligne 201 prolongée à la Porte Dorée permettront une desserte fortement améliorée du Bois de Vincennes, répondant ainsi à la demande des habitants du 12^e et des communes riveraines comme des usagers et équipements du Bois (sportifs, culturels, de loisirs) ;

Considérant, en particulier, qu'il est nécessaire d'améliorer la desserte par les transports en commun de la Pelouse de Reuilly, qui accueille notamment les cirques et la Foire du Trône, pour limiter les nuisances dues à la circulation et contribuer aux mesures d'apaisement de ce secteur, déployées par la Mairie du 12^e arrondissement et la Mairie de Paris ;

Considérant que les prolongements respectifs des lignes 91 et 72 à la Gare du Nord et à la Gare de Lyon permettront de préfigurer des Lignes à Haut Niveau de Service entre les gares parisiennes et sur les Quais de la rive droite ;

Considérant que l'ensemble de ces évolutions sont à même d'améliorer considérablement la desserte du 12^e arrondissement grâce à ce moyen de transport accessible et peu polluant ;

Considérant que la Ville de Paris a d'ores et déjà programmé l'ensemble des travaux de voirie nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau réseau ;

Considérant les récentes annonces de la Présidente de la Région Ile-de-France, laissant craindre un décalage du calendrier de réalisation du Grand Paris des Bus.

Sur proposition de Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, David Gréau, Adjoint à la Maire en charge des transports, de la voirie et des déplacements et de l'ensemble des élu-e-s de la majorité municipale, le Conseil du 12^e arrondissement émet le vœu que :

- **la Région Ile-de-France confirme le calendrier de mise en œuvre du Grand Paris des Bus à Paris et dans le 12^e arrondissement, à savoir le printemps 2019.**